



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 juin 2003 à 20H30

le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

URBANISME

Date de convocation du Conseil municipal : 9

Demande de certificat
d'urbanisme pour la
construction d'un pavillon.

PRÉSENTS : MM.

L'ensemble des Conseillers Municipaux à l'exception de :

ABSENTS : MM. DANIEL Joël

M. MANAC'H Alexis

a été élu secrétaire.

Une demande de certificat d'urbanisme a été formulée par un jeune couple de Brennilis en vue de savoir si le terrain cadastré C 560 était constructible.

La direction départementale de l'Équipement a émis un avis défavorable (non constructible) pour cette parcelle.

L'obtention d'un précédent certificat d'urbanisme positif (année 2000) pour cette même parcelle, sa proximité immédiate du bourg et des différents réseaux (EDF-EAU-ASSAINISSEMENT-TELECOM...) amène le Conseil Municipal à s'interroger sur le bien fondé de ce refus !

Par ailleurs, l'autorisation récente pour une construction située à quelques dizaines de mètres du projet ci-dessous et du même côté de l'ancienne voie ferrée renforce encore d'avantage cette interrogation et incompréhension des Elus.

En conséquence le Conseil Municipal mandate le Maire pour appuyer une nouvelle demande et faire en sorte qu'elle aboutisse dans les meilleurs délais, et ce dans l'intérêt non seulement des demandeurs mais aussi de la collectivité.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE.

